



TOUT SAVOIR SUR L'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE
par Conseils & Courtage EXCELNERGY-PARTNER
L'énergie solaire : gratuite, illimitée et non polluante

Le 5 novembre 2024

Vos futures factures d'électricité : Quand une galaxie de taxes (hors TVA) alourdira durablement l'addition...

Dans notre newsletter du 1^{er} octobre dernier nous annonçons, à horizon 2026, un nouveau pallier de hausses potentielles très significatives du coût complet que vous aurez à supporter : charges de l'électricité + inflation galopante des taxes au cours de la prochaine décennie. Ces pronostics suscitaient quelques réactions désabusées de chefs d'entreprise incroyables, alors qu'ils traversaient une année 2024 plutôt clémente, et que 2025 semble bien s'annoncer...

Cette apparente accalmie, après les soubresauts tarifaires vertigineux de la période 2022/2023, a en effet permis à nombre d'entrepreneurs de renégocier au cours de cette année 2024, des tarifs à la baisse avec leur fournisseur d'électricité. Malheureusement, comme vous le comprendrez plus loin, cet épisode d'embellie pourrait être de courte durée, prélude à l'émergence de taxes accrues que l'on se garde bien d'évoquer dans les coulisses gouvernementales : il serait donc imprudent et même dommageable d'oublier l'impact futur lié à de paramètres exogènes dans votre business plan, car votre bienveillant fournisseur d'énergie sera bien incapable d'alléger vos charges en électricité y compris la progression inévitable des taxes qui apparaîtra à un horizon de quelques trimestres.

Chez nous, en France, il faut savoir que le tarif « contrôlé » de vente d'EDF sera de moins en moins en rapport avec les coûts réels de production de l'énergie, car il dépend des décisions purement politiques, tenant compte jusqu'alors des réactions de mécontentements de la population. Mais ce paradigme pourrait être bousculé. Si le kWh reste historiquement le moins cher d'Europe, les préoccupantes contraintes budgétaires, que chacun connaît, risquent d'obliger l'Etat à mettre en œuvre les ressorts tarifaires qui sont à sa portée pour réévaluer le prix de base de l'électricité, comme les coûts de transport et taxes multiples.

COMMENT L'ÉTAT POURRA-T-IL FINANCER LES ÉNORMES BESOINS FUTURS ?

Il faudra bien financer d'une manière ou une autre les 200 milliards d'€ demandés par EDF-RTE-ENEDIS, pour réaliser les gros travaux d'installation de l'éolien en mer, ainsi que les travaux titanesques en vue d'assurer l'indispensable densification du réseau de distribution électrique permettant un maillage complet dans l'implantation de bornes de recharge sur l'ensemble du territoire. Ces obligations nouvelles donnent d'ailleurs des sueurs froides aux responsables d'ENEDIS et de RTE : pas question en effet de laisser en panne sèche les automobilistes qui traverseront la Creuse ou le Cantal... !

De tels projets engendrent des besoins colossaux en capitaux qui ne font pas non plus la une des médias. Ils sont pourtant bien réels **et viennent s'ajouter à ceux liés aux projets de construction des 6 réacteurs nucléaires EPR2 pour un coût budgété à 51,7 milliards en vue d'une livraison en 2042.**

Bâtiments, Abris, Parkings & Centrales Solaires Moins Chers
L'AUTOCONSOMMATION améliore la rentabilité de votre entreprise !
TOP GARANTIES ET PERFORMANCES
Notre seul maître à servir, c'est Vous !

INFOS
PRÉNDRE RENDEZ-VOUS

Que dire également des quelques 42 milliards d'€ de recettes annuelles actuellement ponctionnés par l'Etat et les Collectivités locales, départementales et régionales sur les achats de carburants dans les

stations-services françaises ? A compter du moment où le parc automobile français sera progressivement transformé, pour être placé sous la tutelle de l'énergie électrique, qui succèdera au carburant, d'où viendront les nouvelles ressources fiscales de remplacement ? On ne peut se tromper sur un basculement qui semble inévitable... !

Les Certificats d'Economie d'Energie devront aussi trouver leur financement et pèseront lourdement à compter de 2026.

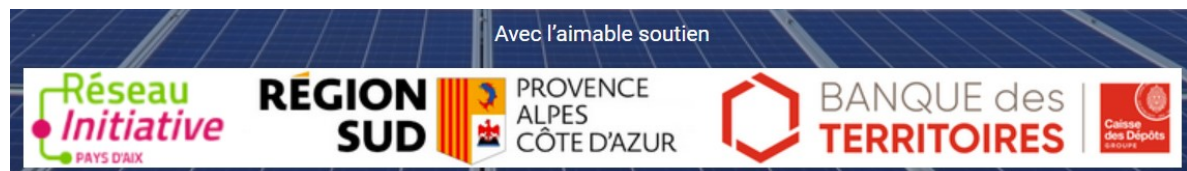
Chacun sait par ailleurs que l'Etat français ne dispose d'aucune marge de manœuvre pour créer de la dette qui financerait durablement de tels besoins. On peut donc redouter de fortes progressions des différentes taxes existantes, notamment la TURPE ; celles-ci prendront inévitablement une part de plus en plus importante dans la composition du coût global d'électricité facturé, quel que soit le fournisseur d'énergie choisi. Déjà aujourd'hui, nous savons que pour un tarif de base d'électricité négocié avec votre fournisseur aux alentours de 0,07 €HT le kWh, pour les heures pleines d'été, cela se traduit par un **coût complet facturé avec TURPE, CTA et CSPE à +/- 0,11 €HTVA/kWh, soit une majoration d'environ + 50 % du prix de base de l'électricité pour les seules taxes connues en 2024 (HTVA) !** Cette pente haussière ne pourrait être qu'un début.

ÊTRE DÉFINITIVEMENT LIBÉRÉ DE CONTRAINTES TARIFAIRES EXTÉRIEURES :

Ces considérations objectives renforcent absolument toutes les analyses prédictives qui se révèlent favorables à la mise en œuvre de solutions en autoconsommation via la production d'électricité solaire.

Comment pourrait-on raisonner autrement quand on sait que l'installation d'une centrale solaire de production d'électricité permet un retour sur investissement sur une très courte période, de 3 à 7 ans, pour ensuite bénéficier d'une électricité absolument gratuite pendant 35 ans..., sans compter la revente à EDF de l'éventuel excédent de production ?

On comprend pourquoi les banques sont ravies de financer des projets aussi performants.



CABINET DE CONSEILS ET COURTAGE
EN CONSTRUCTIONS ET SOLUTIONS SOLAIRES
TOTALEMENT INDÉPENDANT DE TOUT FABRICANT
OU OPÉRATEUR-INSTALLATEUR



Siège social :

38, avenue de l'Europe - 13100 AIX-EN-PROVENCE

06 81 22 15 46 / 06 07 90 96 49

contact@excelnergy.com

www.excelnergy-partner.fr

RCS 814 725 032 AIX EN PROVENCE

S'INSCRIRE A NOTRE NEWSLETTER

[Se désinscrire](#)